

**DÉPÊCHES** Hier à 18h30

## Dangers du Cruiser pour les abeilles: le fabricant conteste, les scientifiques confirment



L'Union nationale de l'apiculture française (Unaf), qui milite de longue date contre ce pesticide, s'est réjouie du "nouvel éclairage apporté par l'étude" et a demandé une interdiction immédiate. ( © AFP Joseph Eid)

PARIS (AFP) - Face aux dénégations du fabricant du Cruiser, les scientifiques confirment que ce pesticide fait courir des dangers aux abeilles mais soulignent que le risque doit être encore avéré en plein champ.

Co-auteur, avec Mickaël Henry, d'une étude française publiée jeudi dans la revue scientifique américaine Science sur le thiaméthoxam, le chercheur français Axel Decourtye a aussi souligné que la mission de statuer sur les risques de l'utilisation du pesticide Cruiser OSR fabriqué par le groupe suisse Syngenta revient "aux instances officielles".

Le groupe suisse Syngenta, numéro un mondial de l'agrochimie, a contesté dans un communiqué l'étude portant sur le thiaméthoxam, l'une des matières actives du Cruiser OSR, utilisé sur le colza, en affirmant qu'elle était "fortement éloignée de la réalité".

Selon lui, la dose d'insecticide administrée est "au moins trente fois plus élevée que celle du nectar de colza protégé avec du Cruiser".

Il conteste par ailleurs les conséquences du pesticide sur le nombre d'abeilles pendant le temps de la floraison.

Mickaël Henry (Institut français de la recherche scientifique) et Axel Decourtye (réseau des instituts techniques agricoles) ont marqué 653 abeilles en collant sur leur thorax une puce à radio-identification permettant de suivre leurs déplacements.

Ils ont ensuite donné à certaines d'entre elles une dose de thiaméthoxam et constaté qu'elles avaient du mal à retrouver leur ruche, réduisant d'autant leurs chances de vivre. Un modèle mathématique établit d'ailleurs que les populations d'abeilles exposées au pesticide chutaient à un niveau ne permettant plus leur renouvellement.

Dès jeudi soir, le ministre français de l'Agriculture Bruno Le Maire a indiqué avoir demandé l'avis de l'Agence de sécurité sanitaire pour qu'elle confirme -ou non- d'ici deux mois, c'est à dire avant la nouvelle campagne de semences, que les dangers présentés par le pesticide dans le cadre de l'étude se confirmaient en plein champ.

"Si ces nouvelles données étaient confirmées, l'autorisation de mise sur le marché" du Cruiser OSR, qui protège les semis de colza, "serait retirée", a-t-il indiqué.

Axel Decourtye a de son côté contesté les arguments de Syngenta, indiquant que l'étude avait été conduite avec une dose qui peut être rencontrée en conditions réelles. Il a par ailleurs fait valoir qu'en tout état de cause le travail des chercheurs consistait à "regarder le danger de ce pesticide sur l'abeille, pas l'exposition des abeilles en conditions réelles".

"Chacun son boulot, ce n'est pas à nous, et encore moins à la firme, de définir s'il y a risque ou pas, ce sont les instances officielles qui ont mission de statuer là-dessus", a-t-il indiqué.

Ecologistes et apiculteurs français ont applaudi vendredi la publication de l'étude et réitéré leurs appels à interdire le Cruiser.

L'Union nationale de l'apiculture française (Unaf), qui milite de longue date contre ce pesticide, s'est réjouie du "nouvel éclairage apporté par l'étude" et a demandé une interdiction immédiate.

Selon l'Unaf, un avis au 31 mai serait trop tardif par rapport au calendrier de commande des graines de colza. "Le temps n'est plus aux études mais à l'action politique courageuse", estime le syndicat des apiculteurs.

Le réseau France Nature Environnement (FNE) a pour sa part vu "un message extrêmement positif" dans la réaction du ministère.

Michèle Rivasi, députée européenne écologiste, s'est félicitée également de l'annonce du ministère. Elle a rappelé aussi que "les abeilles ne sont pas les seules victimes des phytosanitaires", "de plus en plus d'agriculteurs" étant affectés par ces produits.

© 2012 AFP